

juillet 2021

**Le Syndicat national des entrepreneurs spécialistes de Travaux de Réparation et de Renforcement de Structures (STRRES) met à disposition une collection de Guides techniques qui synthétisent les règles de l'art en matière de réparation et de renforcement d'ouvrages (béton, métal et maçonnerie). Afin de permettre à la chaîne de contrôles (interne, externe et extérieur) d'être en cohérence avec les bonnes pratiques conseillées dans ces guides, le STRRES élabore également des recommandations dans ce sens, les RECOS-STRRES.**

### Les RECOS-STRRES

Les Recos-STRRES, comme les guides techniques sont disponibles sur le site <https://www.strres.org>. On trouve dans les Recos, pour chaque tâche décrite dans ces guides :

- un rappel de la tâche concernée et les références au guide correspondant;
- le rappel des principales recommandations ainsi que des normes et directives applicables ;
- une proposition de procédure de contrôle.

Les RECOS-STRRES sont regroupées en 4 grandes familles identiques à celles des guides techniques :

- Béton et maçonnerie
- Métal
- Ouvrages en fondation et consolidation des sols
- Equipements d'ouvrages

### Les RECOS-STRRES relatives aux ouvrages en béton

N°2 : Ragrégation des surfaces béton

N°8 : Injection des ouvrages en béton

N°9.1 : Extraction du chlore et ré-alcalinisation électrochimique des bétons par courant imposé

N°9.2 : Extraction du chlore et ré-alcalinisation électrochimique des bétons par anode active

N°11 : Réparation ou renforcement par béton projeté par voie sèche

N°17 : Réparation et renforcement de structures par matériaux composites

N°18 : Réparation ou renforcement d'ouvrages d'art par béton projeté par voie mouillée

N°24 : Protection galvanique des aciers dans le béton (par anodes sacrificielles)

Auteur

Patrick Guiraud



Retrouvez toutes nos publications  
sur les ciments et bétons sur  
[infociments.fr](http://infociments.fr)

Consultez les derniers projets publiés

Accédez à toutes nos archives

Abonnez-vous et gérez vos préférences

Soumettez votre projet

Article imprimé le 07/01/2026 © infociments.fr